

Le REFLET Municipal



Municipalité de
Saint-Adelphé

Saint-Adelphé
SAINT-ADÉLPHÉ
UNE VAGUE D'ÉNERGIE!

COORDONNÉES

150, rue Baillargeon
Saint-Adelphé, Qc G0X 2G0

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi
8h30 à 12h et 13h à 16h30

-  418-322-5721
-  418-322-5434
-  www.st-adelphe.qc.ca
-  st-adelphe@regionmekinac.com
-  Municipalité de Saint-Adelphé

Dépôt légal janvier et février 2024 - 432^e parution
Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa
Bibliothèque nationale du Québec, Montréal
Tirage mensuel de 535 copies



Janvier & Février

2024

Mot du Maire

Chère concitoyenne, Cher concitoyen,

Données relatives à la taxation municipale 2024

Les prévisions budgétaires pour l'année 2024 ont été adoptées le 19 décembre 2023 dans un contexte inflationniste et ce, à tous les niveaux. Les renouvellements de contrats de services, les quotes-parts des organismes paramunicipales, les fournitures d'équipements, les taux d'intérêts, les salaires, le coût de l'essence et ainsi de suite, ont tous influencés à la hausse le budget 2024.

De plus, il faut ajouter à cela toutes les dépenses relatives **aux obligations et délais interminables** du gouvernement du Québec afin de se conformer aux lois environnementales autant en travaux de voirie que pour un projet en général. Les pluies diluviennes de l'été 2023 et de l'automne ont toutes contribué à engloutir **des centaines de milliers de dollars** en réparation de ponceaux et qui par surcroît ne sont pas encore terminées. À ce jour, **seul des travaux d'urgence ont été réalisés** étant donné que nous sommes toujours dans l'attente d'une aide gouvernementale. Ajoutons à cela le ponceau du rang Sud-Est reconstruit complètement en juillet 2023 et détruit à nouveau le 1^{er} novembre dernier lors d'une opération de démantèlement d'un barrage de castors par le CN (Canadian National) et dont la municipalité impute la responsabilité au CN. Une mise en demeure leur a été signifiée à cet effet par notre avocat.

Sur un budget total de **2 164 438\$ en hausse de 133 526\$** et afin de suppléer à l'équilibre des revenus et dépenses, la municipalité a affecté une somme de **67 500\$** de son surplus accumulé afin de réduire la hausse des tarifs sur le compte de taxes de 2024.

Malgré un contexte difficile, les bacs bleus (recyclage) et les bacs bruns (matières organiques) de même que l'accès à l'écocentre seront encore offerts cette année **sans frais supplémentaires aux citoyens de Saint-Adelphé**. Les programmes de remboursement tels que celui de revitalisation ainsi que celui d'aide aux entreprises seront également maintenues en 2024 selon les règlements en vigueur.

Vous trouverez aux pages 3-4 et 5 de ce journal le budget 2024 ainsi qu'à la page 6 un résumé des dépenses et obligations municipales auprès des organismes de services desservant la municipalité par ententes.

Paul Labranche, maire



Bonne Année 2024 à tous!



AFFAIRES MUNICIPALES

RÉSOLUTIONS SÉANCES EXTRAORDINAIRES DÉCEMBRE 2023

- ◆ Prévisions budgétaires 2024.
- ◆ Adoption des prévisions budgétaires 2024.
- ◆ Adoption du programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026.
- ◆ Avis de motion - Règlement 2023-334 visant à fixer les taux de taxes pour l'exercice 2024 et les conditions de perceptions.
- ◆ Dépôt et adoption du projet de règlement 2023-334 visant à fixer les taux de taxes pour l'exercice financier 2024 et les conditions de perception.
- ◆ Transfert de fonds budgétaires (Appropriation de montants dans différents postes budgétaires année 2023).
- ◆ Approbation du budget 2024 de l'OMH de Mékinac et de la quote-part à verser par notre municipalité.

RÉSOLUTIONS JANVIER 2024

- ◆ Adoption du règlement relatif à l'entretien des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet.
- ◆ Adoption du règlement 2023-334 visant à fixer les taux de taxes pour l'exercice financier 2024 et les conditions de perception.
- ◆ Permis d'intervention de travaux dans l'emprise du Ministère des Transports année 2024.
- ◆ Remboursement dans le cadre du Programme d'accès à la propriété (Règlement 2016-298 - tel que modifié par la résolution 2021-11-197 ayant trait à la durée du programme).
- ◆ Prêt à titre gracieux de la grande salle à la FADOQ de Saint-Adelphe le 28 février 2024 pour formation en secourisme.
- ◆ Prêt à titre gracieux de la grande salle aux élèves de 5^e et 6^e année de l'école Alternative de Mékinac en février 2024.
- ◆ Aide financière à Moisson Mauricie Centre du Québec.
- ◆ Achats de deux billets pour représentation municipale au 50^e anniversaire des cadets 2526 Mékinac.

CORRESPONDANCE DU MOIS

Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie de la Mauricie et du Centre-du-Québec : Point d'information du centre des opérations gouvernementales ;

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement : L'heure juste – Deux occasions de fêter ;

Bureau de Sonia Lebel : Rappel pour réclamer PPA-CE avant le 31 décembre 2023 ;

Affaires municipales et Habitation du Québec : Publication de l'avis ministériel – Entrée en vigueur des règlements municipaux sur la taxe municipale pour le 9-1-1 ;

Affaires municipales et Habitation du Québec : Distribution des tests rapides dans les Hôtels de ville – Collaboration MSSSS/MAMH ;

Hydro Québec : Plan d'action 2035 – vers un Québec décarboné et prospère ;

Office des personnes handicapées du Québec : Des bâtiments peu accessibles aux personnes handicapées – L9001 ;

Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) : Vérification de droit reconnu dossier # 442984 ;

MRC Mékinac : Protocole de gestion et d'utilisation des appareils régionaux ;

Régie des incendies du Centre-Mékinac : Suivi du déficit 2022 ;

Sambba : Invitation à notre Forum sur l'eau 25 janvier 2024 – suite de la mise à jour du Plan directeur de l'eau ;

SADC de Maskinongé : Suivi de la Journée Co2neutre – 26 octobre ;

Moisson Mauricie : Demande de financement pour soutenir l'aide alimentaire offerte aux résidents de Saint-Adelphe ;

École Alternative de Mékinac : Demande d'utilisation de la grande salle à titre gracieux pour les élèves de 5^e et 6^e année en février 2024 ;

Municipalité de Lac-aux-Sables : Invitation spéciale point de presse pour un développement de projet jeudi le 14 décembre 2023 ;

Unité régionale de loisir et de sport : Forum de loisir organisé par le Conseil Québécois de loisirs pour les gestionnaires de camp ;

CORRESPONDANCE DU MOIS (SUITE)

Carrefour jeunesse emploi : Projet permis de rêver qui vise à faciliter l'atteinte d'un objectif relié au parcours scolaire ou professionnel ;

Fadoq Saint-Adelphe : Demande de prêt à titre gracieux pour formation RCR le 28 février 2024 ;

Corps de cadets 2526 Mékinac : Invitation à leur 50^e anniversaire le 3 février prochain ;

Comité contre la privatisation du vent et du soleil dans Mékinac des Chenaux : Demande de diffusion en direct et d'archivage des séances du conseil municipal sur le site internet de la municipalité ;

TAUX DE TAXES 2023 COMPARÉS AUX TAUX DE 2024

	2023	2024	Écart /100\$
Taxe foncière générale	0,557	0,534	-0,023 \$
Sûreté du Québec	0,083	0,083	0,000 \$
Régie Incendies Centre-Mékinac *	-	0,083	0,083 \$
Dette régie des Incendies	-	0,006	0,006 \$
Voirie locale	0,378	0,378	0,000 \$
Taxe route Bureau	0,010	0,010	0,000 \$
Écart 2023-2024	1,028	1,094	0,066 \$
Aqueduc entretien	69,37	77,25	7,88 \$
Assainissement entretien	82,10	101,38	19,29 \$
Écart 2023-2024	151,46	178,63	27,17 \$
Vidange	127,50	152,25	24,75 \$
Récupération	58,00	56,63	-1,37 \$
Vidange matières organiques	62,34	85,51	23,17 \$
Écart 2023-2024	247,84	294,39	46,56 \$
Vidange fosse septique (résidence)	165,00	170,00	5,00 \$
Vidange fosse septique (chalet)	82,50	85,00	2,50 \$
Budget total			
Écart 2023-2024	2 030 912 \$	2 164 438 \$	133 526 \$
Maison valeur moyenne 140 000\$			
Écart 2023-2024 (avec égouts)	1 838,50 \$	2 005,05 \$	166,55 \$
Maison valeur moyenne 140 000\$			
Écart 2023-2024 (fosse septique)	1 921,40 \$	2 073,67 \$	152,27 \$

* Le montant de la quote-part de la Régie des Incendies en 2023 était incluse dans la taxe foncière générale.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024

TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE ET DE SERVICES POUR L'ANNÉE 2024

RECETTES

Taxes foncières générales	674 286
Taxes foncières mises à jour	5 000
Taxe Sécurité du Québec	104 805
Taxe Régie des Incendies	104 805
Dettes 2022-2023 (R/ICM)	7 576
Taxe voirie locale	477 303
Taxe roulettes	1 200
Route Bureau financement	16 627
Entretien aqueduc	30 000
Entretien assainissement et égouts	25 000
Vidange fosse septique	59 045
Taxe récupération	34 997
Taxe de vidange	46 681
Taxe enfouissement	61 879
Taxe matières organiques	53 460
Compensation Gouv. Québec	13 329
Location de salle	11 400
Licence et permis	1 366
Mutations immobilières	15 100
Intérêts, banque placement	2 000
Arrérages taxes (intérêts)	2 800
Arrérages taxes (pénalités)	1 500
Divers	4 867
Subvention voirie MTQ, route bureau	12 796
Subvention voirie député	30 000
Subvention voirie	175 491
Contraventions SQ	500
Appropriation du surplus accumulé	67 469
Ristourne récupération	27 789
Explorinet	6 402
Ristournes matières résiduelles	2 000
Partage croissance d'un point TVQ	53 151
Péréquation	16 840
Agence de santé	3 800
Caisse Desjardins	5 000
Tour Tellus	5 174
Total revenus	2 164 438 \$

DÉPENSES

Législation	87 677
Gestion financière et administrative	432 738
Greffe	8 900
Évaluation	69 956
Service SQ	104 534
Protection incendie	136 469
Voirie municipale	534 591
Contrat de neige	215 225
Éclairages de rue	21 500
Signalisation	3 500
Corporation de transport adapté Mékinac	4 081
Transport MRC—Quote-part	1 704
Entretien aqueduc	30 000
Entretien assainissement	25 000
Vidange fosse septique	59 500
Ordures et enfouissement	110 595
Récupération	62 786
Matière organiques et bacs bruns	54 460
SPA Maurice	4 000
Participation OMH	9 300
Aménagement, urbanisme	73 552
Loisirs	36 500
Bibliothèque	11 997
Culture	2 366
Frais de caisse	3 800
Immobilisation	20 000
Caisse populaire (achat immeuble)	9 000
Route Bureau	30 707
Total dépenses	2 164 438 \$

⇒ Taux de taxes par 100 \$ d'évaluation

Taxe foncière générale	0,534%
Taxe Sécurité du Québec	0,083%
Taxe Régie des Incendies	0,083%
Dettes 2022-2023 Régies des incendies	0,006%
Taxe voirie locale	0,378%
Taxe route Bureau	0,010%
Tarif d'entretien eau	77,25\$ par unité
Tarif d'entretien assainissement, égout	101,38\$ par unité
Tarif vidange résidentiel et chalet	152,25\$ par unité
Tarif récupération (résidentielle)	56,63\$ par unité
Tarif vidange matières organiques	86,51\$ par unité
Tarif vidange fosse septique résidentiel	170,00\$ par unité
Tarif vidange fosse septique chalet	85,00\$ par unité
Tarif vidange fosse septique + de 880 gal.	0,20\$/gal. suppl.

Tarif vidange et récupération commercial et industriel :

Catégorie 1 : Par unité : vidange 225,00\$
 - Bureau ou place d'affaires
 - Salon de coiffure

Catégorie 2 : Par unité : vidange 255,00\$
 - Garderie

- Denturologiste, professionnel de la santé
 - Résidences pour personnes âgées
 - Salon funéraire
 - Entrepôt

- Casse-croûte

Catégorie 3 : Par unité : vidange 305,00\$
 - Garage commercial
 - Industries (avec bac de 360 litres)
 - Hôtel, bar licencié

Catégorie 4 : Avec container
 Par unité: vidange 350,00\$

- Salle de quillies
 - Couvoir
 - Restaurant

Catégorie 5 : Avec container
 Par unité: vidange 575,00\$
 - Épicerie
 - Industrie

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION

Le plan triennal d'immobilisation représente les sommes des projets que votre conseil municipal désire investir au cours des trois prochaines années. Il est à noter qu'entre 50 à 75% des montants ci-dessous, proviendront de subventions provinciales et/ou fédérales. Ce document représente une planification qui est appelée à être révisée annuellement. (2024-2025-2026).

Projet	2024	2025	2026	Financement
Réparation asphalte sur divers secteurs	100 000\$	125 000\$	125 000\$	Fonds administration
***Réfection ou remplacement de ponceaux suite aux inondations	700 000\$			Subvention Règlement d'emprunt Programme d'aide aux sinistrés
***Asphaltage et drainage en partie des rues : Antonio Magnan, Baillargeon et Industrielle	900 000\$			TECQ Règlement d'emprunt
Les projets suivants proviennent du plan d'intervention en infrastructures routières locales				
***Maintenance et/ou remplacement de ponceaux rang Price		95 740\$	136 800\$	Programme d'aide à la voirie locale Règlement emprunt
***Asphaltage et ponceaux rang Sud-Est		41 580\$		Programme d'aide à la voirie locale Règlement emprunt
***Asphaltage rue du Moulin - rang St-Joseph		101 640\$	3 207 871\$	Programme d'aide à la voirie locale Règlement emprunt
***Ponceaux rang St-Émile et Lac Pierre-Paul			150 300\$	Programme d'aide à la voirie locale Règlement emprunt
***Maintenance ponceau rang St-Pie		17 640\$		Programme d'aide à la voirie locale Règlement emprunt
***Maintenance de ponceaux et asphalte rue Principale		17 626\$		Programme d'aide à la voirie locale Règlement emprunt
***Marquage, glissières, signalisation et éclairage différents rangs		91 025\$	91 025\$	Programme d'aide à la voirie locale Règlement emprunt
Total	1 700 000\$	490 251\$	3 710 996\$	

*** Prendre note que tous les projets accompagnés d'un astérisque (***) sont conditionnels à l'octroi d'une subvention provinciale et/ou fédérale pour être réalisés.

Analyse de l'augmentation des taxes annuelles pour 2024

Taux de taxation pour l'année 2024 pour la municipalité de Saint-Adelphé :

Taxe foncière générale (+ 6.45%)*	1.094\$ / tranche de 100\$ d'évaluation**
Taxe de service – Récupération et composte (+18.12%)	142.14\$ / unité d'évaluation admissible
Taxe de service – Ordures et enfouissement (+19.41%)	152.25\$ / unité d'évaluation admissible
Taxe de service – Égouts (+23.48%)	101.38\$ / unité d'évaluation admissible
Taxe de service – Eau potable (+11.36%)	77.25\$ / unité d'évaluation admissible
Taxes de service – Fosse septique (+3.03%)	170.00\$ / unité d'évaluation admissible
Taxes de service – Fosse septique chalet (+3.03%)	85.00\$ / unité d'évaluation admissible

* Pourcentage d'augmentation en 2024

** Montant comptabilisé sur votre compte de taxes 2024

Différence entre la taxe foncière et les taxes de services :

La **taxe foncière** est applicable à tous les immeubles (terrains et bâtiments) et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

Les **taxes de services** sont basées sur la notion **utilisateur-payeur**. Les dépenses en lien avec un service particulier sont regroupées et divisées par le nombre d'utilisateurs.

Dépenses majeures sur lesquelles la municipalité n'exerce aucun contrôle

Taxe foncière

Les éléments qui suivent sont financés par la taxe foncière :

Quote-part – Sureté du Québec (+ 2.14%)	0.083\$ du taux de taxe foncière
Quote-part – Régie des incendies (+ 46.25%)	0.089\$ du taux de taxe foncière
Quote-part – MRC Mékinac (+ 6.83%)	0.050\$ du taux de taxe foncière
Contrat forfaitaire – Déneigement (stable en 2024)	0.170\$ du taux de taxe foncière

Tous ces éléments représentent 0.392\$ de la taxe foncière, ce qui représente 36% du taux de la taxe foncière générale de la municipalité et ce, avant même d'offrir quelconque service.

❖ **La Régie des Incendies représente à elle seule 0,023\$ d'augmentation pour l'année 2024.**

La municipalité avec tous ces éléments cumulés se voit donc dans l'obligation d'augmenter ses taxes et ce, avant même de procéder au calcul des éléments qui sont attribuable aux dépenses de fonctionnement.

PAIEMENTS DES TAXES MUNICIPALES

Vous pouvez procéder au paiement de vos taxes de différentes façons:

- ⇒ **PAIEMENT EN LIGNE** (dans le confort de votre salon): Offert par la plupart des institutions financières.
- ⇒ **PAR LA POSTE:** Par chèque postdaté à l'ordre de la Municipalité de Saint-Adelphe en joignant le coupon de paiement.
- ⇒ **AU COMPTOIR:** Offert dans la plupart des institutions financières.
- ⇒ **AU COMPTOIR DE L'HÔTEL DE VILLE:** Par carte de débit, par chèque ou en argent.

Afin d'éviter les frais d'intérêt de 10% et la pénalité de 5%, appliqués sur les versements fait hors délai, assurez-vous de respecter les dates d'échéance sur les coupons de paiement.



Souper de St-Valentin de la FADOQ



→ Vendredi, le 9 février à 18h - Arrivée avant 17h45 ←

Un membre du conseil d'administration contactera les participants habituels.
Les autres personnes membres ou non-membres intéressés à participer à ce souper peuvent faire leur réservation auprès de Yolande Charest 418.322.5428.

Les membres ont toujours priorités pour les événements organisés par le club.

Nous avons hâte de vous accueillir et de raviver les liens qui nous unissent déjà!

*Notez qu'il n'y aura pas de parution du
Refllet pour le mois de février*

De retour en mars!

Congé de Pâques

Prendre note que les bureaux municipaux ainsi que ceux de Postes Canada seront **fermés vendredi, le 29 mars** ainsi que **lundi, le 1er avril**.



Joyeuse
St-Valentin!



SÉANCES DU CONSEIL

Lundi 5 FÉVRIER 2024, 20h



Lundi 4 MARS 2024, 20h

À la salle de la Fadoq de l'Hôtel de Ville

PROCHAINES COLLECTES DE FÉVRIER



Recyclage et compostage 8 et 22

Déchets seulement 1 et 29



PROCHAINES COLLECTES DE MARS



Recyclage et compostage 7 et 21

Déchets seulement 28





BIBLIOTHÈQUE

HEURE D'OUVERTURE: Mardi 9h à 11h— 14h à 16h
Mercredi 14h à 16h—18h00 à 20h00

➤ PLUSIEURS
NOUVEAUTÉS
DISPONIBLES! ⬅

Alertes municipales

Pour vous inscrire à nos alertes municipales, rendez-vous sur la page de la municipalité au www.st-adelphe.qc.ca sur la page d'accueil cliquez sur le rectangle orange

Si vous n'êtes pas à l'aise avec Internet, contactez-nous et nous vous inscrirons avec plaisir! **418-322-5721**



Contacts utiles

SPA Mauricie (licences animaux, plaintes, etc.): 819.376.0806



Régie des incendies (permis de brûlage): 418.365.1866

Bibliothèque municipale: 418.322.5736

Réservation salle de la Fadoq (dans l'Hôtel de ville) ou du Préau: 418.322.5829

Réservation grande salle municipale: 418.322.5721

Centre multifonctionnel (patinoire) location / information horaire / état de la glace / location tables à pique-nique:

Facebook ou Messenger du centre des Loisirs (logo jaune)



Questions d'ordre municipale: 418-322-5721.

Nous vous invitons à suivre la page Facebook de la municipalité ou le site Internet de la municipalité pour être à l'affût de toutes les actualités municipales!



*L'office municipal d'habitation de Mékinac
a présentement quelques logements de disponible.*

*Si vous désirez faire une demande pour obtenir un logement ou
si vous avez des questions au niveau de votre admissibilité,
veuillez communiquer au 418-289-4033.*

RÉGIE DES INCENDIES DU CENTRE-MÉKINAC



Tu as envie de relever des nouveaux défis ?
Tu aimerais t'impliquer dans ta communauté ?

DEVIENS POMPIER À TEMPS PARTIEL !

N'hésites pas à poser ta candidature dès maintenant !

Pour des informations:

418 365-1866 - info@incendiemekinac.com

Activités
dans
Mékinac

www.apham.org

www.femmekinac.qc.ca

www.aidantsvalleebastican.org

L'hiver, c'est malade!

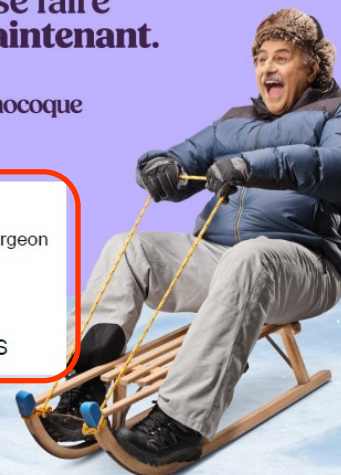
Pour en profiter pleinement,
mieux vaut se faire
vacciner maintenant.

Grippe • COVID-19
Infections à pneumocoque

ST-ADELPHÉ

Adresse: 150, Rue Baillargeon
Local: Salle Municipale
Date: Vendredi 2 février
Heures: 10h00-15h00

SANS RENDEZ-VOUS



Votre gouvernement

Québec